

"Une page est tournée, une autre commence"

Bouché-Thomas (Janv. 1945)

Nouvelles de l'Association des Amis de la Haie Fruitière Bouché-Thomas

Administration-Rédaction: **71, Rue de Brissac, à ANGERS** (Maine-et-Loire)



Siège de l'Association des « Amis de la Haie-Fruitière Bouché-Thomas »

3^e Année - N° 1

Janvier-Février-Mars 1952

ASSOCIATION DÉCLARÉE
Les Amis de la Haie-Fruitière
BOUCHÉ-THOMAS

(« J. O. » du 10 septembre 1949)

SIEGE :

71, Rue de Brissac, à ANGERS (Maine-et-Loire)

BUT DE L'ASSOCIATION

- 1° Défense et vulgarisation de la Méthode de la « Haie-Fruitière Bouché-Thomas, dite de l'Inclinaison ».
 - 2° Production économique du fruit, en quantité plus abondante et de meilleure qualité, par la méthode de la « Haie-Fruitière Bouché-Thomas ».
-

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU :

Président	M. E. DOUSSARD, à Angers.
Vice-Président	M. A. CANTO, Indre-et-Loire.
Secrétaire	M. M. BOUCHÉ, à Angers.
Secrétaire-adjoint	M. R. TEILLON, Seine-et-Oise.
Trésorier	M. M. VITRE, à Angers.
Trésorier-adjoint	M. C. AVENIER, Eure-et-Loire.

CONSEILLERS :

MM. L. BONNET (Puy-de-Dôme), BRAULT (Côtes-du-Nord),
le Duc des CARS (Seine), F. CARVALLO (I-et-I.), G. VÉCHAMBRE
(Nièvre), Général E. de VERNEJOUL (Drôme).

Conditions d'admission à l'Association des Amis de la « Haie-Fruitière Bouché-Thomas » :

Droit d'inscription unique	1.000 francs
Cotisation annuelle	400 francs

Total de francs..... 1.400 francs

à adresser au compte « Les Amis de la Haie-Fruitière Bouché-Thomas » ;
à ANGERS (Maine-et-Loire), Nantes C/C 610-52.

Dans ce numéro vous lirez :

Le mot du Président (E. DOUSSART).....	2
La rançon du succès (en collaboration).....	3
L'humus organique. — Le Paysan d'Oranie.....	9
Au sujet des Esters Phosphoriques. — Pomologie française (décembre 1951)...	10
La lutte contre l'anthonome du pommier.....	12
Petites annonces	12
Abeilles et traitements (M. BOUCHE).....	13
Le coin du Trésorier	15
Savoir récolter les fruits. Quand ? Comment ?.....	16
Communication	17
A travers la Haie	18
Dans le prochain numéro vous lirez.....	19
La manière pour conduire facilement les cerisiers et les pruniers en « Haie » (LE SECRETAIRE)	20
« Vergers Pilotes » et délégués régionaux	23

Le Mot du Président

Ce bulletin étant le premier de l'année, le Conseil d'Administration n'a pu vous exprimer, plus tôt, ses vœux. Ne voulant cependant pas manquer à cette agréable tradition, il vous adresse ses souhaits les meilleurs.

En ce qui concerne notre Association, nous ne pouvons formuler d'autre désir que de la voir prospérer au rythme actuel. Sa vitalité est des plus prometteuse et nous pouvons affirmer que la méthode BOUCHE-THOMAS s'est imposée.

L'intérêt qu'elle suscite va toujours grandissant, les adhésions nouvelles en sont la preuve la plus évidente. Notre prochaine assemblée vous permettra, j'en suis certain, de le constater.

Nous vous avons demandé de nous faire connaître votre avis sur la date de cette assemblée. Trop peu nous ont répondu. Ceux qui ont manifesté leurs préférences aimeraient que nous nous réunissions vers le mois de septembre.

Cette époque, se situant en dehors de celle des grands travaux apparaît, en effet, comme la plus favorable, puisqu'elle permettrait à un plus grand nombre d'entre vous de participer à nos travaux. D'autre part, la visite des vergers, peu de temps avant la cueillette des fruits présenterait un plus grand intérêt. Notre Conseil d'Administration sera prochainement appelé à se prononcer à ce sujet.

Avant de terminer, je lance un nouvel appel aux bonnes volontés ; chers amis, envoyez-nous des articles pour le bulletin, votre concours nous sera précieux.

Pour vous permettre de connaître les « Amis » de votre région, nous publions les listes des nouveaux adhérents. Des industriels, des commerçants ou des pépiniéristes pourraient être tentés d'utiliser ces listes pour faire de la publicité près de vous. Le Bureau tient à faire savoir qu'il n'autorise personne à se recommander de lui. L'Association se bornera à la publicité qui paraîtra dans « Les Nouvelles ».

Le Président, signé : DOUSSARD.

LA RANÇON DU SUCCÈS

Si la Haie-Fruitière BOUCHE-THOMAS n'était pas la Méthode commerciale de l'avenir, elle ne serait pas tant prise à partie par ceux qui s'entêtent à ne pas vouloir considérer les conditions économiques nouvelles.

La dernière attaque en date, dont nous vous donnons ci-dessous intégralement le texte, vous mettra en lumière l'état d'esprit sans grandeur, de certain attardé.

Nos lecteurs ne seront pas, sans toutefois remarquer que cette bonne Haie-Fruitière qu'on se plaît à vomir, est quand même bonne à annexer, en la flanquant d'une autre dénomination que le nom de son créateur.

Quelle logique !!!

Nous relevons dans « L'ANJOU AGRICOLE », les articles qui suivent et que nous vous communiquons :

(« L'Anjou Agricole », 30 octobre 1951).

« LA HAIE-FRUITIÈRE BOUCHE-THOMAS »

Ces dernières années, est apparue avec beaucoup de publicité, la Haie Fruitière Bouché-Thomas, dont le principe déjà ancien est l'inclinaison des branches (branches en obliques), sans taille des prolongements.

Son auteur indique que son système ne comporte ni taille de formation, ni de fructification, ni taille d'équilibre, ni pincement d'été, ni pieux, ni fils de fer, avec des récoltes pouvant atteindre 40 tonnes et plus, à la cinquième année de plantation.

Il ne nous a pas été donné de voir et contrôler de tels résultats. La question posée à M. Bouché-Thomas, dans le Bulletin de la Société d'Horticulture d'Angers, d'avril-juin 1951, est restée sans réponse jusqu'à ce jour.

Nous avons pu voir de jeunes vergers plantés en Haie-Fruitière à l'inclinaison, dont les branches non taillées se sont mises à fruits. Il en est de même pour tous les arbres transplantés, quelle que soit la forme envisagée. Il y a lieu de pratiquer sur ces arbres un sérieux éclaircissage des fruits, si nous ne voulons voir un dépérissement et compromettre le développement rapide de la charpente utile de l'arbre, pour assurer le maximum de fructification par la suite.

Des pieux ont été nécessaires pour soutenir les branches chargées de fruits, ce qui ne surprend pas, ayant dû avoir recours de même, dans la forme en arcure, à des installations de soutien pour les mêmes raisons.

Concernant l'économie du système, on constate une multiplicité des attaches pour l'inclinaison des branches et les maintenir dans la ligne, cela représente une opération bien coûteuse en main-d'œuvre, dont le prix serait intéressant à connaître pour la production du fruit bon marché, et un gros inconvénient par les étranglement qui ne manqueront pas de se produire par les attaches indiquées.

On préconise la mobilité des obliques pour la mise à fruits. Elle est possible au début de la formation, alors que les branches sont flexibles, mais paraît une utopie lorsque les branches sont rigides et enchevêtrées et sans éclaircissage des branches, nous arrivons à un manque d'air et de lumière.

L'auteur préconise à ce moment le recépage à la base. Si au bout de, mettons 8-10 ans, il faut envisager une telle situation, cela représente une suppression de récolte pour plusieurs années, particulièrement pour les arbres affranchis, méthode recommandée par M. Bouché-Thomas.

Nous mettons en garde les planteurs d'effectuer de telles plantations, car l'affranchissement n'est pas automatique, et nous avons pu constater qu'il varie avec les variétés, le porte-greffe, le milieu et même pour des arbres placés dans les mêmes conditions, l'affranchissement est très variable.

S'il ne présente pas un gros inconvénient pour des variétés peu vigoureuses : Beurré Clairgeau, Docteur Jules Guyot, dans certains milieux, il n'en est pas de même pour d'autres variétés commerciales.

Dans un verger de rapport, les arbres doivent être homogènes, ce qui permet d'établir les distances de plantation, en rapport avec le développement que doit atteindre l'arbre adulte. La non-observation de ce principe élémentaire amène parfois l'obligation d'arrachage d'arbres pour assurer le développement normal de ceux restant.

Tant que nous n'aurons pas des enseignements précis sur l'affranchissement, qui dans certains cas peut être intéressant, c'est courir à l'aventure. Pour des vergers de rapport, c'est pour le moins imprudent, et dans un terrain lourd, compact, une plantation profonde risque l'asphyxie des racines ou un affaiblissement de l'arbre.

La non-taille des prolongements amène les extrémités à se développer au détriment des parties inférieures. La fructification peut s'établir par la naissance de boutons à fruits sur la branche, suivant l'intensité de la sève. Notre expérience de pépiniéristes dans la formation des palmettes obliques ou de losanges, nous montre combien il est dangereux d'allonger les branches inconsidérément, si nous voulons maintenir une fructification constante, sur la branche, seul l'établissement de coursonnes (branches fruitières) solides, peut l'assurer.

Il ne sert à rien d'avoir des branches, si celles-ci se trouvent dénudées après une première fructification. Comme dans les palmettes à la diable; il faudra éclaircir, rajeunir, il faudra tailler et revenir à la sagesse des anciens.

Pour un professionnel, ce travail représente un travail de discernement assez complexe, à plus forte raison pour un profane. C'est la raison pour laquelle j'ai été amené à concevoir une palmette arquée avec des directives comportant la disposition des branches pour leur aération, la fructification et l'équilibre de la végétation.

Ce système n'est pas à adopter en toutes circonstances. J'ai toujours fait des réserves à ce sujet. Lorsque l'on veut contrarier la nature, on entreprend une lutte dont elle sait profiter à notre moindre défaillance. M. Bouché-Thomas ne paraît pas absolument fixé sur les premières indications données dans sa Haie-Fruitière et se contredit lui-même.

Il indique maintenant qu'il faut ébourgeonner, éclaircir (cela veut dire tailler) il condamne l'Arcure après l'avoir préconisée (voir ses schémas de formation) et le bulletin des Amis de la Haie Fruitière du 15 janvier 1951). Nous sommes loin des promesses du début, et ne voyons aucune économie pour le fruit « Bon Marché ».

Les vergers plantés apporteront une conclusion aux directives données par M. Bouché-Thomas. Il sera, là aussi, prudent d'attendre les résultats.

H. LEPAGE,
Ex-professeur d'Arboriculture fruitière
à l'École Supérieure d'Agriculture
Président de la Société Fruitière
« Les Vergers d'Anjou »
Pépiniériste, Angers.

« L'Anjou Agricole », 28 novembre 1951.

« HAIE-FRUITIERE BOUCHE-THOMAS »

REPONSE A MONSIEUR LEPAGE

Dans « L'Anjou Agricole » du 5-10-51, M. Lepage... (pour des raisons qu'il doit être facile de comprendre), a cru bon « mettre en garde » les planteurs de vergers contre la méthode de la « Haie Fruitière » qui porte mon nom !

Quelle charmante et charitable sollicitude !... Nous croyons qu'il eût certainement mieux fait d'attirer leur attention sur les graves inconvénients de l'arcure, position qu'il a adoptée et propagée sous le vocable « Palmettes à long bois arqués », autrement dit : « L'arcure Lepage » !...

Il sait, et avec lui... hélas !... tous ceux qui, depuis un certain nombre d'années ont « arqué » leurs branches charpentières, que l'arcure est la position la plus en déséquilibre qui soit et le déséquilibre pour l'arbre (comme pour l'homme) est un mal, et même un grand mal !... Et quant au déséquilibre des branches maîtresses s'ajoute la superposition « des arcs » comme cela est pratiqué dans l'arcure Lepage, alors le déséquilibre est encore aggravé, il devient même irréparable à moins d'y apporter — en hiver comme en été — une importante main-d'œuvre

qualifiée, rare et chère. Dans de pareilles conditions l'exploitation ne saurait être rentable, à moins de vendre les fruits un prix très élevé. Comme le pouvoir d'achat diminue à tous les échelons des classes sociales, il faut donc tendre à produire au plus bas prix, dans la simplicité, c'est bien ce qui fait — quoi qu'on en dise — le succès de la méthode qui porte mon nom. D'ailleurs elle a été conçue, étudiée et mûrie pour atteindre uniquement ce but ! Nous y sommes arrivés après 31 ans d'études et d'observations.

M. Lepage aurait dû aussi faire comprendre à ces mêmes lecteurs (mais le peut-il vraiment ? car ne l'oublions pas il est pépiniériste) que l'entassement des plants à l'hectare n'est pas à recommander, que cet entassement est nuisible à la production, à la longévité du verger, à son état sanitaire, à moins qu'on y apporte de nombreux traitements avec des massives et onéreuses d'engrais. Le porte-monnaie du producteur reçoit ainsi annuellement de sérieux chocs !... Il faut qu'il soit solide !...

Cette double mise en garde à l'endroit de sa méthode (sans parler des autres défauts) eut été, de la part de M. Lepage une bonne action. Il préfère « bêcher » celle des autres !...

M. Lepage dit, dans cet article, qu'il ne lui a pas été donné de voir, ni de contrôler, toutes les économies réalisées par la Méthode de la « Haie-Fruitière Bouché-Thomas. Comment, dans ces conditions peut-il la juger ? Pourtant n'avons-nous pas (devant tous les doutes volontairement répandus par lui, et pour cause), invité pour le dimanche 16 septembre, à des heures différentes, afin de faciliter les visites, par deux fois, dans le « Courrier de l'Ouest » et cela dans toutes ses éditions — invité dis-je, tous ceux qu'intéresse la culture fruitière familiale ou commerciale (c'est bien le cas, je pense, pour l'ex-professeur d'arboriculture fruitière à l'École Supérieure d'Agriculture) à venir visiter nos deux vergers, l'un de 4 ans, l'autre de 7 ans, plantés en différentes essences, avec de nombreuses variétés et en terrains différents !

Pour avoir l'honneur de votre visite. M. Lepage, il fallait donc que je vous invite par lettre spécialement recommandée ou que j'aie vous chercher en taxi ?... Pourtant la distance entre la rue Chèvre et la rue de Brissac n'est que de quelques centaines de mètres ! Pourquoi n'y êtes-vous pas venu ce jour-là ou les jours suivants ? Je n'ai rien à cacher. Croyez-vous que j'aurais invité les professionnels à venir juger, si je n'apportais pas toutes les réalisations, tous les résultats que j'annonce ! Ce serait folie de ma part, ce serait donner, aux critiqueurs, des verges pour m'administrer une magistrale fessée ! Je ne suis pas bête à ce point là, croyez-moi ! Si mes vergers n'apportaient pas les résultats escomptés je ferais tout bonnement le mort. J'ai eu, au contraire, le dimanche 16 septembre 1951, une très grande satisfaction professionnelle à présenter les résultats qui ruinent totalement toutes vos critiques. C'est au pied du mur que l'on juge le maçon. Il a été jugé, lui et sa « Haie-Fruitière », par plus de 500 personnes. Je ne pouvais mieux faire. Car s'ils furent 300 ce dimanche-là, il en est venu après, parce que la date du 16 septembre n'était pas à leur convenance. Un mot résume tout : de l'enthousiasme ! voilà les propagateurs de la méthode... Je ne puis vraiment pas vous demander cela M. Lepage ?

Vous prétendez pourtant dans « L'Anjou Agricole » que « la question posée à M. Bouché-Thomas dans le bulletin de la Société d'Horticulture d'Angers, d'avril-juin 1951, est restée sans réponse » jusqu'au 3 octobre, date de votre article... Le rapprochement des deux dates fait sourire, cela donne la mesure de votre précipitation à juger les autres ! En réalité M. Lepage, vous ne connaissez pas la méthode et vous en discutez sans quoi vous n'écrieriez pas des inexactitudes énormes, ce qui donne bien peu de valeur à vos « charitables » mises en garde !

Où avez-vous vu ou lu, (je fais appel à votre loyauté) qu'il faille « rabattre nos haies » au bout de 8/10 ans ? Alors que tout le monde est à même de constater qu'à 7 ans elles sont en plein rapport et riches pour de nombreuses années des plus belles promesses ! Et j'invite à nouveau tous les cultivateurs à venir constater le fait.

Permettez en plus que je vous dise que vous n'avez pas suffisamment contrôlé la circulation de la sève dans un arbre, sans quoi vous ne parleriez pas de « dénudement » à la base d'une oblique, surtout quand j'utilise celle de 30° ! Cela n'est pas rassurant pour ceux qui suivent vos directives ! Quant à l'affranchissement, vous vous bornez à semer le doute

dans l'esprit des lecteurs, quoi de plus simple ? Dieu merci pour moi, j'ai un professionnel qui vous dépasse de beaucoup... vous et moi d'ailleurs et bien d'autres... Il a été mondialement apprécié pour la valeur de ses jugements. Lors du 79^e Congrès Pomologique de France, il a rendu témoignage à la « Haie-Fruitière Bouché-Thomas » et aux 4 principes que j'ai développés devant plus de 1.000 congressistes français et étrangers, entassés dans le théâtre d'Angers, le 24 septembre 1948. L'un des principes est l'affranchissement, vous le savez bien ! Oseriez-vous prétendre que M. Chasset, qui fut secrétaire général de la Société Pomologique de France durant des dizaines d'années se soit trompé, lorsqu'il m'écrivait le 14 février 1951 quelques mois avant sa mort :

« La Haie-Fruitière Bouché-Thomas » avec son affranchissement obligatoire ! Relisez ce qualificatif « obligatoire », vous surtout lecteurs. Et si à votre tour vous désirez être documentés, venez voir ces mêmes vergers, venez à la source !

La place m'étant limitée je ne puis réfuter toutes les critiques de M. Lepage. J'y répondrai dans le traité (détaillant point par point la méthode) qui sortira prochainement. Voilà un document sûr ! Quand on a la vérité au bout de ses dix doigts, voyez-vous, on éprouve une grande joie à la répandre... Mais cela fait mal à certain !!!

BOUCHE-THOMAS

Professeur et Auteur de la Méthode
de la « Haie-Fruitière »

14, rue La Fontaine, Angers — Tél. 43-37

(« l'Anjou Agricole » 19 Décembre 1951).

« HAIE-FRUITIERE BOUCHE-THOMAS »

REPONSE DE M. LEPAGE

La critique que j'avais émise sur la Haie-Fruitière Bouché-Thomas et son affranchissement m'a valu un certain nombre d'approbations de professionnels.

Je pensais recevoir des lettres confirmant l'excellence de la méthode. Je n'ai reçu qu'une seule lettre indiquant que « je ne perdais rien pour attendre », signée Bouché-Thomas, et j'ai pris connaissance, dans le numéro du 28 novembre de l'« Anjou Agricole » de sa réponse aux observations présentées, qui est une attaque à la méthode de la Haie-Fruitière à l'Arcure que j'ai préconisée dans certaines conditions (1).

A mon regret, je ne puis que confirmer ce que j'ai dit sur sa méthode et les contradictions de M. Bouché-Thomas.

Je n'ai nullement besoin de voir les deux petits vergers d'étude qu'il présente pour être fixé. Je ne connais aucun professionnel qui, ayant vu ces vergers, puisse certifier que ce qu'il a annoncé est vrai. L'enthousiasme des foules dont il parle était de l'hilarité et il a confondu, car M. Bouché-Thomas taille, ébourgeonne, utilise le sécateur. Il appelle cela faire la police. Bientôt, il utilisera la scie comme il l'a prévu lui-même. Il n'a pas fixé de temps, je le reconnais, ne voulant pas effrayer son auditoire. Nous sommes loin de son slogan : « Venir à ses arbres en ami et non en bourreau ».

Quant à la récolte promise dans ses vergers, personne n'a pu constater les 40 tonnes à l'hectare à la quatrième année et plus à la cinquième. La bascule demandée doit toujours lui faire peur. Il prend ses désirs pour des réalités, et en même temps, il dupe ceux qui lui ont fait confiance.

M. Bouché-Thomas est toutefois mal venu de parler de déséquilibre lorsque, dans une lettre que j'ai reçue, il est écrit : « J'ai planté des « Passe Crassanne » à l'inclinaison de 30°. Ils ne poussent pas. » C'est en effet une position contre nature, peu indiquée pour une variété peu vigoureuse, telle que « Passe Crassanne » qui n'a nullement besoin d'être contrariée pour se mettre à fruits. Peut-être cette variété a-t-elle oublié de s'affranchir !

Au reproche que je suis pépiniériste, je puis dire que les chiffres que j'ai donnés, pour des porte-greffes affaiblissants, sont plus en concordance avec la réalité que ceux qu'il a donnés avec affranchissement obligatoire. Lorsqu'on a médité 31 ans, on ne commet pas de telles erreurs. Les planteurs qui ont suivi ses directives risquent de récolter plus de bois que de

fruits. Autour d'Angers, il existe des vergers qui peuvent témoigner de ce fait, particulièrement grave.

Toutes les citations à l'appui de sa méthode ne sont signées que de lui-même. S'il avait réellement révolutionné l'Arboriculture, comme il le prétend, aurait-il besoin de faire tant de tapage autour de sa méthode. Nous ne rencontrons aucun professionnel venant à son appui. Lorsque l'on n'est jugé que par soi-même on peut commettre les pires erreurs.

Faites de personnalités professionnelles vivantes, M. Bouché-Thomas fait appel à une éminente personnalité, M. Chasset, dont nous regrettons tous la disparition, qui aurait écrit :

« La Haie-Fruitière Bouché-Thomas avec son affranchissement obligatoire. » Cela a pu être écrit pour un cas concret qu'il faudrait connaître. Ce que je sais est que M. Chasset a écrit qu'il avait le sens de l'exagération et son entourage pourrait témoigner de sa pensée à son égard.

M. Bouché-Thomas, vous m'avez écrit que l'ère des discussions était close, que vous déteniez la vérité. Les vergers plantés suivant vos directives apporteront, je le répète, une conclusion. Elle ne sera pas en votre faveur puisque déjà nous en voyons les résultats. C'est pour cette raison que j'ai cru devoir mettre en garde les planteurs.

H. LEPAGE

Ex-professeur d'Arboriculture à
l'Ecole Supérieure d'Agriculture,
président de la Société
fruitière « Les Vergers d'Anjou »,
pépiniériste, Angers.

(1) Les personnes qui seraient intéressées par la Haie-Fruitière à l'Arcure trouveront dans un opuscule qui vient de paraître et qu'elles peuvent demander aux Pépinières Lepage et Cie, à Angers, des renseignements à son sujet.

Ceux qui n'ont pas réussi avec cette méthode pourront trouver d'utiles indications pouvant en indiquer les causes.

Elles pourront de même visiter, sur des hectares, des vergers à l'arcure, où de simples cultivateurs en assurent l'entretien.

(« l'Anjou Agricole », 6 Février 1952)

« LA HAIE-FRUITIERE BOUCHE-THOMAS »

**REPONSE DE M. BOUCHE-THOMAS A LA DEUXIEME ATTAQUE
DE M. LEPAGE CONTRE LA « HAIE-FRUITIERE »**

Votre nouvelle attaque du 19 décembre 1951 où perce l'ardent désir de discréditer ma méthode permet à chacun, désormais, de comprendre clairement que cette méthode vous gêne sous bien des rapports.

Il est regrettable, toutefois, que pour essayer d'arriver à vos fins, vous jetiez à l'encontre, au hasard, des doutes et des contre-vérités, au lieu d'apporter des explications scientifiques, solides, basées sur une connaissance parfaite de la biologie végétale et du comportement de la sève dans les différentes positions des branches. De la part d'un ex-professeur d'arboriculture d'une école supérieure, cela n'est pas sérieux, et croyez-moi, cela ne consolidera pas votre autorité en matière arboricole.

Vous sortez de la question technique parce que, sans doute, il ne vous est pas possible de vous mesurer sur ce plan, c'est bien cela pourtant qui eût intéressé les planteurs. Vous préférez vous en prendre au novateur de la « Haie-Fruitière » et le chicaner sur sa façon d'exposer et de répandre sa méthode. Vous préférez vous engager sur le terrain de la polémique, là, je ne vous suivrai pas, Monsieur Lepage, car j'entends rester sur le plan de la production économique du fruit.

Vous avez aussi le mauvais goût de douter d'un écrit de M. Chasset (que je puis vous mettre sous les yeux) et de lui prêter une double attitude, cela n'est pas un geste élégant.

Après une sommation de ma part, vous avez dû, de mauvaise grâce, dans « l'Anjou Agricole », du 19 décembre 1951, rétracter vos dires inexactes au sujet du recépage de mes arbres que vous placiez, pour les besoins de votre mauvaise cause, à 8 et 10 ans, ce qui est archi-faux. Ce procédé vous serait-il familier, puisque, dans votre article du 19 décembre, vous récidivez, et commettez une nouvelle... erreur.

Où avez-vous lu que je récoltais 40 tonnes à l'hectare à la quatrième année ; dites-le moi ? J'annonce (et c'est écrit en toutes lettres) seize à vingt-quatre tonnes, voilà la vérité. Tout cela n'est pas beau de votre part, M. Lepage.

Et si la bascule que vous réclamez est aussi peu réglée que votre vue !!! Croyez-vous que les lecteurs puissent goûter de tels procédés ! Je leur laisse le soin de formuler le qualificatif qui convient.

Un planteur vous a écrit : « J'ai planté des « Passe-Crassannes à l'inclinaison de 30 degrés, ils ne poussent pas », et vous ajoutez : « C'est une position contre nature ». Là je vous pose une question. Pouvez-vous exposer techniquement (et non par des faux-fuyants), pourquoi la position de 30 degrés est contre nature ? Je cherche à m'instruire, un ex-professeur d'arboriculture doit pouvoir l'exposer magistralement.

En attendant, je propose à votre malencontreux client, de venir à Angers me trouver, 14, rue La Fontaine ; il aura sous les yeux la preuve du contraire. Je lui présenterai des « Passe-Crassannes », en la seconde année, il sera édifié, comme le seront d'ailleurs tous ceux qui en venant chez moi, veulent se documenter ; témoin le cas dont je fais mention plus loin. Dans le cas présent, comme dans beaucoup d'autres — et quelle que soit la méthode — les conditions d'une bonne plantation n'ont pas dû être respectées, voilà tout. Pourquoi attribuer cela à l'Inclinaison ? Toujours dans l'intention de nuire, n'est-ce pas ?

Vous constatez vous-même (il suffit de lire le renvoi en bas de votre seconde attaque) (1) qu'avec l'arcure il y en a qui ne réussissent pas ; il y a toujours des malfaçons. Au reste, les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. L'inclinaison de 30 degrés (que les planteurs se mettent bien cela dans leur tête), c'est la répartition harmonieuse de la sève sur tous les yeux de la branche ; aucune main-d'œuvre n'est apportée dans cette distribution. Tandis que dans l'arcure c'est le déséquilibre le plus complet. D'un côté, dans la première section de l'arc c'est une affluence considérable de sève, d'où émission sans nombre de gourmands... dont on n'a que faire, c'est donc de la sève de perdue. Dans la seconde partie (celle qui regarde vers le sol), si peu de sève qu'elle se dessèche et meurt, aussi une main-d'œuvre importante est-elle nécessaire pour tenter, été comme hiver de rétablir cet équilibre. Voilà la simple vérité, et tous les cultivateurs peuvent constater cela aisément.

Pour terminer (hélas, la place m'est limitée), puis-je vous avez écrit : « Je ne connais aucun professionnel qui, ayant vu ces vergers, puisse certifier que ce qu'il annonce est vrai... », alors là vraiment, vous n'avez pas de chance, car à celui qui ne sert pas la vérité, il tombe toujours des pépins !

Je vous lance le défi de publier intégralement (et je pourrais vous y obliger), le rapport que je vous ai fait parvenir, émanant du Centre Hospitalier de Tours, venu visiter mes vergers le 26 août 1951 (2). Ce rapport (et bien d'autres attestations que je publierai) ruinent définitivement toutes vos allégations, tous vos dires. Mais ! peut-être jugerez-vous... après tout... que ces professionnels, sans titres, ne sont, pour vous, que du « menu fretin » !

Et voici le dernier témoignage en date. De la lointaine Algérie, le 29 décembre dernier, un producteur est venu, qui, avant de planter 15 hectares, a voulu se rendre compte, et de votre méthode, M. Lepage, et de la mienne.

Il se déplace, lui, pour juger ; vous, M. Lepage, vous prétextez et écrivez : « Que vous n'avez nullement besoin de voir les deux petits vergers d'études ». Ce planteur fait preuve de bon sens et de logique ! On ne plante pas 15 hectares à la légère ! Or, dans la lettre qu'il vient d'adresser au Président de la Société d'Horticulture d'Angers, nous lisons le passage suivant : « J'ai été reçu par M. Lepage et par M. Bouché-Thomas... Chez ce dernier j'ai été surpris par le nombre de boutons à fruits prometteurs... il y a quelque chose de « séduisant » dans sa méthode, ce sont les gros rendements atteints. Après avoir vu (il en sera ainsi chaque fois qu'il y aura confrontation), mon choix est fait... pour la Haie-Fruitière Bouché-Thomas ! Là encore, M. Lepage, vous avez perdu.

Vous avez rendu vos attaques techniquement stériles, par votre impuissance à apporter des objections scientifiques et biologiques à ma méthode. Je comprends fort bien, M. Lepage, que chacun défende ses pro-

pres intérêts, mais il doit le faire correctement, courtoisement, loyalement, sans cacher ni torturer la vérité, car tôt ou tard elle se fait jour au grand dam du mauvais joueur.

BOUCHE-THOMAS

Professeur et auteur de la Méthode de la
« Haie Fruitière », dite de l'Inclinaison.

(1) Lire les numéros de « l'Anjou Agricole » des 3 octobre, 28 novembre et 19 décembre 1951.

(2) Sur simple demande du lecteur, il sera adressé, gratuitement le texte intégral.

L'HUMUS ORGANIQUE

« Après plus de cinquante années, au cours desquelles de nombreuses et graves erreurs ont été commises dans la technique de la fertilisation, par l'emploi de fumures exclusivement minérales, praticiens et agronomes sont d'accord sur la nécessité de l'Humus dans le maintien de la fertilité des sols. »

Nos contemporains perdent à l'heure actuelle leur capital de santé et de résistance physique, parce que le sol, patrimoine vivant et commun aux hommes a été follement épuisé par endroits, ruiné ou dévitalisé par des artifices de culture insensés. La diminution du taux d'humus dans les terres arables, ne se fait que lentement, ce qui fait que la baisse de fertilité ne se produisant que peu à peu, l'attention n'est souvent pas attirée à temps sur ce point capital ; or, l'humus est un facteur catalytique pour la formation de certains corps : (vitamines-hormones) qui conditionnent la qualité des substances alimentaires élaborées par les végétaux indispensables à la nutrition des êtres humains.

La fertilité, c'est le capital, le rendement c'est le revenu et le niveau et la qualité de la production agricole ne pourront donc se relever de façon durable que par l'amélioration conjointe de la fertilité et du rendement.

Il n'y a du reste pas que la France métropolitaine qui s'émeut de la diminution de la teneur en humus dans ses sols cultivés.

L'Angleterre, comme en témoigne le dernier article de M. Humbert, ingénieur de Cambridge, se préoccupe de la baisse de production de fumiers par suite d'une mécanisation résultant de la hausse des salaires.

L'Amérique, pays de culture relativement jeune, après s'être lancée dans une mécanisation à outrance et dans la pratique de la monoculture, a reconnu la néfaste répercussion de ces pratiques qui ont amené l'abandon de vastes régions soumises à de puissantes érosions dues au manque d'humus.

L'U.R.S.S. même, pays pourtant des plus vastes sols organiques du monde, s'inquiète de leur possible dégradation et (comme nous l'apprit « Le Monde » du 9 décembre 1948) a mis en chantier un plan colossal de mise en défense d'une immense région de l'Oural au Donetz, de quelque 120 millions d'hectares.

Hormis les fumiers naturels (de cheval ou de mouton) qui deviennent rares et chers, tant à l'achat, qu'au transport et à l'épandage, quelles sont les sources d'humus ?

1° Les fumiers artificiels. — Ils s'obtiennent en faisant fermenter des pailles avec addition d'azote minéral.

Le produit qui en résulte est sensiblement analogue au fumier naturel, mais il est assez délicat à préparer et faisable seulement dans

les régions productrices de paille, sous peine de voir son prix de revient assez élevé.

2° **Les gadoues.** — Provenant des ordures ménagères des centres urbains, elles contiennent des matières organiques, végétales et animales, mais elles contiennent aussi beaucoup de matières indésirables (pierres, verres, déchets métalliques) et ne peuvent être utilisées qu'après une fermentation préalable en tas. De plus il est absolument impossible que leur dosage en matières humiques et fertilisantes soit constant.

3° **Les composts issus des sous-produits du délainage.** — Ils s'apparentent aux « croûtes de bergeries » et constituent un bon amendement humo-organique, à la condition d'être fabriqué avec tout le soir désirable.

4° **Les composts de Tourbe.** — Ils sont obtenus par le traitement des tourbes, mises en fermentation par des doses importantes et variées de produits chimiques appropriés. A la séance de l'Académie d'Agriculture du 1^{er} juin 1949, il a été signalé, par d'éminentes personnalités agricoles que l'examen chimique de ces composts révèle une solubilisation nette des acides humiques de la tourbe.

Les mélanges qui produisent la fermentation indispensable et qui, pratiquement, ne peuvent être effectués qu'industriellement, doivent être faits de préférence avec des tourbes de surface, fraîchement extraites, donc très humide, qui donnent une teneur plus riche en composés organiques que la tourbe de fond.

A ce sujet, le professeur Louis-A. Deshusses, docteur ès-science, directeur du Laboratoire de Chimie Agricole, professeur à l'École cantonale d'Horticulture de Genève, qui a étudié la question conclut : « Sous cette forme rationnelle cet engrais convient très bien à la fumure des jardins, des arbres et des vignes ».

Sans donc méconnaître la valeur et l'utilité des engrais chimiques, nous croyons que, conjointement avec ceux-ci, il est indispensable d'apporter aux sols l'Humus organique qui en disparaît petit à petit.

Ce n'est qu'à cette condition que la terre et la vie des hommes et des animaux, pourront se maintenir en équilibre.

LE PAYSAN D'ORANIE.

LES ESTERS PHOSPHORIQUES

« Ayant porté à la connaissance des Amis, la controverse parue dans la « Pomologie Française » de septembre dernier, au sujet des Esters Phosphoriques, nous devons par soucis d'information, communiquer aux adhérents une mise au point envoyée par la « Société des Usines Rhône Poulenc » et parue dans la « Pomologie Française » de décembre dernier, permettant ainsi à nos lecteurs de se faire une opinion qui leur sera utile pour la défense sanitaire de leurs vergers.

« LE BUREAU ».

QUELQUES PRECISIONS AU SUJET DES ESTERS PHOSPHORIQUES

Communiqué de la « Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc », en réponse à l'article de M. Coste, parue dans la « Pomologie Française » de septembre dernier.

Depuis 1946, les esters phosphoriques ont fait amplement leurs preuves contre les pucerons. Le Service de la Protection des Végétaux les recommande comme les meilleurs produits aphidides « ayant une nette supériorité sur la nicotine » et, dans certains de leurs avis, les préconise seuls. De plus, les arboriculteurs les utilisent couramment depuis plusieurs années et leur satisfaction est unanime.

Or, la Fédération des Producteurs de Pommes et Poires de Table des Pyrénées-Orientales a publié dans le journal « L'Agri... des Pyrénées-Orientales » un article contenant des affirmations qui ont soulevé de nombreuses protestations parmi les lecteurs de cet hebdomadaire. En effet, cet article met en cause l'efficacité des esters phosphoriques.

Les esters phosphoriques du type T.E.P.P. (tétra-éthyle-pyrophosphate) se montrent déjà très efficaces contre toutes les espèces de pucerons. Ils remplacent avantageusement la nicotine et présentent même, par rapport à ce produit, de nombreux avantages, non seulement en ce qui concerne leur efficacité, mais également du fait qu'ils suppriment les risques de brûlures. Or, si les esters phosphoriques donnent déjà entière satisfaction, nous ne devons pas oublier qu'en dehors des esters phosphoriques simples existent les esters thiophosphoriques. Il s'agit du thiophosphate de diétyle et de paranitrophényle appelé encore S.N.P. ou sulphos.

Ce dernier, qui a un pouvoir insecticide au moins égal au précédent, a, par ailleurs, une persistance beaucoup plus grande. Il est d'ailleurs présenté dans le commerce sous différentes formes et l'utilisateur a le choix, par exemple, entre la poudre pour bouillie, le liquide ou le poudrage. Il n'est pas possible d'établir de règle fixe pour préconiser une présentation plutôt qu'une autre : tout dépend des conditions atmosphériques, de la force de l'attaque et de l'état de la végétation.

Par exemple, avec le liquide on assiste à une destruction immédiate et spectaculaire des pucerons.

Toutefois, la persistance du produit est relativement faible. Par contre, la poudre pour bouillie est beaucoup plus stable et son action insecticide dure plus longtemps mais est moins rapide.

Enfin, si l'on veut traiter de grandes surfaces en quelques heures, il faut utiliser le poudrage (en particulier pour les traitements aériens).

D'ailleurs, si on recherche la persistance, il faut utiliser le nouveau complexe huile blanche + sulphos. On a créé un produit qui associe à l'efficacité du sulphos la persistance des huiles blanches. Ce produit est particulièrement recommandé pour la destruction des mouches et vers des fruits, des cochenilles et de tous les insectes difficiles à mouiller.

M. Coste rédacteur de l'article « Faillite des esters phosphoriques », a déclaré à notre ingénieur qui lui a rendu visite, que ce qu'il reprochait surtout aux esters phosphoriques ou thiophosphoriques, c'était, non pas tant un manque d'efficacité que le fait de détruire les ennemis naturels des pucerons et de faciliter ainsi les réinvasions. Il voulait parler des coccinelles (bêtes à Bon-Dieu).

Faisons toutefois remarquer que ce reproche peut être adressé, non seulement aux esters phosphoriques, mais également à tous les insecticides de synthèse, tels que le D.D.T., l'H.C.H.; la nicotine elle-même détruit sans discrimination pucerons et coccinelles. N'oublions pas, d'ailleurs, que certaines espèces de coccinelles sont nuisibles, notamment celles du melon.

La vérité est que, cette année, des conditions atmosphériques exceptionnelles ont amené des invasions spectaculaires de pucerons. Il est nécessaire que les arboriculteurs désireux d'avoir des arbres sains, renouvellent fréquemment leurs traitements. Le puceron est, en effet, un petit insecte qui se reproduit pendant l'été par la parthenogénèse, c'est-à-dire sans qu'il y ait besoin d'insectes des deux sexes ; un seul puceron peut donner naissance à plusieurs milliers de descendants. Or, si nous tenons compte du fait que la durée d'efficacité d'un bon insecticide n'excède pas une dizaine de jours et que, par ailleurs des pucerons ailés, venus de vergers voisins non traités, peuvent réinfecter les arbres, nous voyons que des traitements non répétés sont dans l'incapacité d'assurer une protection suffisante. Tous ceux qui ont procédé à des pulvérisations régulières d'esters phosphoriques ou thiophosphoriques ont jugulé toutes les invasions de pucerons.

La lutte contre l'Anthonome du Pommier

L'anthonome du pommier, insecte des boutons floraux, cause, certaines années, des dégâts appréciables. Ceux-ci n'intéressent pas l'ensemble des variétés de pommiers pour une région déterminée, mais celles dont les stades végétatifs critiques, de l'apparition du bouton blanc au débourrement, coïncident avec la phase de grande activité de l'insecte : l'accouplement et la ponte.

En effet, la sortie de l'anthonome du pommier, qui passe l'hiver sous des abris divers et notamment sous les vieilles écorces, n'a lieu que lorsque la température moyenne atteint un certain niveau pendant plusieurs jours. L'insecte, déprimé par sa longue hibernation, doit se nourrir abondamment pour atteindre son développement sexuel normal : il occasionne ainsi des piqûres nutritives par lesquelles suinte la sève des boutons floraux.

L'anthonome du pommier n'est ensuite capable de s'accoupler et de pondre que quinze jours plus tard environ. Il se porte alors sur les variétés dont le stade végétatif est compris entre le bouton blanc et le débourrement.

La ponte est favorisée par les facteurs climatiques : beau temps, températures moyennes supérieures à 10° pendant plusieurs jours consécutifs. C'est ce qui explique les graves dégâts causés par printemps chaud (1945, 1947).

Au bout d'une huitaine de jours, les jeunes larves éclosent et se nourrissent du pistil et des étamines des boutons floraux, desséchant les pétales qui restent fermés et prennent l'apparence typique du « clou de girofle ».

La lutte contre l'anthonome du pommier comprend deux stades :

— Les traitements d'hygiène générale avec des produits appropriés qui permettent, soit de nettoyer troncs et branches des vieilles écorces, soit de maintenir ceux-ci aussi lisses que possible. Si les traitements sont généralisés, ils permettent de réduire dans une grande proportion les premières infestations tout en détruisant d'autres parasites. Les colorants nitrés, utilisés très tardivement, juste avant le débourrement sont suffisants les années où le climat est défavorable à l'évolution normale de l'insecte, surtout si la promesse de floraison est satisfaisante.

— Les traitements spécifiques, qui consistent à appliquer une bouillie insecticide avec un produit organique de synthèse, entre le stade végétatif du bouton blanc et le débourrement, si l'abondance de l'insecte et les conditions climatiques favorables le rendent nécessaires. Le D. D. T. donne de très bons résultats à condition qu'il soit utilisé préventivement contre l'adulte qu'il paralyse. L'H.C.H. et ses dérivés seraient un peu moins efficaces, mais ont l'avantage d'avoir un effet plus pénétrant et permettent d'assurer la destruction d'une quantité appréciable de larves au moment de leur éclosion. Ces derniers produits peuvent donc être utilisés plus tardivement.

*Nous prions les Membres de l'Association
de rappeler leur numéro de carte
dans toute correspondance*

PETITES ANNONCES

A VENDRE Moteur « Bernard » 8 CV, complètement révisé à neuf, avec poulie. - Visible à Paris. - Prix : 45.000 francs. Ecrire à l'Association qui transmettra.

ABEILLES ET TRAITEMENTS

...« En butinant, les abeilles sont des agents de fécondation des fleurs, y trouveront-elles la mort ? »...

« L'Abeille de France », n° 247, Mars-Avril 1946.

Voici donc, chers amis, ce délicat et crucial problème de l'incidence de nos traitements sur la vie des abeilles, posé à nous arboriculteurs, par cette citation.

En effet, si la Haie-Fruitière oppose aux maladies cryptogamiques de nos arbres fruitiers, une barrière souvent victorieuse, c'est-à-dire la vigueur, celle-ci ne peut rien contre les attaques d'insectes venant du dehors pour dégrader les organes de fructification de nos arbres. Encore sommes-nous plus tranquilles que tout autre, avec une abondante préparation fruitière, nous mettant à l'abri d'une complète destruction. Mais cela ne saurait, malheureusement, nous dispenser de toutes interventions. Il nous faut donc déterminer la ligne de conduite précise pour sauvegarder nos productions d'une part, et ne pas détruire d'autre part les agents de fécondation que sont les abeilles.

Délicat problème à résoudre, oui, mais non irréalisable. Pour obtenir ce but recherché, définissons les parties de la plante qui intéressent les abeilles et les époques de visites de nos agents fécondants.

1° Au réveil de la végétation, les bourgeons des plantes sont recouverts d'une matière collante, le propolis, recueilli par les abeilles pour consolider les rayons de cire, tapisser les parois de la ruche, boucher les ouvertures difficiles à surveiller et ensevelir chez elles les cadavres qu'elles ne peuvent évacuer.

2° Au moment de l'épanouissement des fleurs pour y recueillir le pollen et le nectar.

Voici donc, limités et définis dans le temps, ces organes et époques, utiles indications pour guider notre comportement.

Ceci acquis, voyons quand entreprendre notre action de défense et de sauvegarde, et avec quoi ?

1° Nous savons donc, qu'au réveil de la végétation, les bourgeons des plantes sont visités par les abeilles pour y recueillir le propolis. Mais nos essences fruitières : pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, abricotiers, pêchers, possèdent généralement des bourgeons relativement pauvres en propolis. Le pommier, en particulier, reconnu comme n'intéressant pas l'abeille à ce moment. Donc, pour nous arboriculteurs, heureuse disposition. Mais à la suite d'observations, il nous a été donné de remarquer des arbres fruitiers visités par un grand nombre d'abeilles après le départ de la végétation au stade précis que l'on appelle « le stade du bouton blanc avancé ».

Qu'y venaient-elles chercher ?

A ce stade de « Bouton blanc avancé », un insecte, l'Anthonome, notre ennemi numéro 1, que chacun connaît pour en avoir subi les attaques, sort de sa retraite pour prospecter ce qui l'intéresse, c'est-à-dire ce qui va subvenir à sa nourriture et permettre la continuité de son espèce. Les bourgeons de nos arbres, gonflés de jeune sève, sont précisément ce qui l'intéresse.

Il cherche à se nourrir ; comment ? En forant à l'aide de son rostre, les enveloppes florales, pour aller chercher plus avant ces précieux aliments, et déposer sa ponte dans ces organes perforés. De ces piqûres nutritives va couler de la sève, cette sève couvre les trous d'exploration d'une gouttelette sucrée qui ne manque pas d'attirer les abeilles, elles aussi en quête de nourriture.

Voici donc expliqué la cause de la présence d'abeilles sur ces arbres à ce stade (bouton blanc avancé).

A la suite de ces remarques, il nous apparaît donc, que l'intervention de tout arboriculteur doit se faire avant l'apparition des piqûres nutritives de l'Anthonome, c'est-à-dire au stade du bouton blanc naissant. De ce fait nous aurons répondu au double objet impératif de notre comportement, c'est-à-dire de défense, et de sauvegarde, en ayant prévenu les attaques de l'Anthonome d'une part, et supprimé tout danger de destruction des abeilles. En effet, si notre traitement se pratiquait pendant, ou après les piqûres nutritives de l'Anthonome, notre action deviendrait inutile, car, d'une part les organes floraux de nos arbres seraient déjà endommagés et, d'autre part, les insecticides employés, se mélangeant à la sève qui s'écoule des piqûres nutritives de l'Anthonome, constitueraient autant de pièges empoisonnés pour les abeilles.

Au praticien donc d'effectuer son intervention à ce stade donné, que l'on ne peut situer en regard d'une date fixe, puisqu'elle est fonction du stade végétation des bourgeons. Cette observation était nécessaire pour ne pas transformer l'intervention-traitement en une arme à double tranchant, c'est-à-dire détruire d'une part l'Anthonome et d'autre part exterminer cet autre insecte, agent de fécondation pour nos arbres fruitiers : l'Abeille.

2° Au moment de l'épanouissement des fleurs, là encore nous devons agir avec discernement et sagesse.

Ce moment est celui de pleine activité pour les abeilles venant recueillir le pollen et le nectar de ces fleurs. Par ce butinage, inconsciemment, elles vont, dans leurs allées et venues, transporter d'une fleur à l'autre du pollen accroché à leurs pattes velues, et assurer ainsi une fécondation certaine. Voici donc une assurance gratuite de pollinisation de nos vergers. Aussi gardons-nous bien, soit de détruire ces agents de fructification, en mélangeant au pollen un insecticide mortel pour eux, soit de les éloigner de nos arbres par un produit qui, par son odeur, nous empêche de profiter de cet pollinisation gratuite.

D'ailleurs traiter à ce moment d'épanouissement serait un geste inconsidéré, provoquant la coulure des fleurs, par un lessivage entraînant le pollen, d'où stérilité des fleurs. Il faut donc intervenir avant l'épanouissement des fleurs, c'est-à-dire au stade du bouton rose naissant, évitant ainsi la coulure et le danger d'éloignement des abeilles de nos arbres, provoqué par un produit à odeur forte.

Le temps de nos interventions ainsi bien délimité, examinons maintenant ce que nous allons employer pour sauvegarder et défendre, et nos abeilles, et nos vergers.

Il n'est pas question ici de faire un choix parmi tous les produits présentés dans le commerce, mais de vous renseigner objectivement et utilement. Il apparaît que le D.D.T. entrant dans la fabrication de nombreux insecticides, est le plus dangereux pour la vie des abeilles. Le D.D.T. est un poison de contact pour l'abeille, à la dose de 4 dix-millièmes de produit pur, dose employée contre l'Anthonome (1 % de géarol) et si celle-ci l'ingurgite, il est poison mortel lorsqu'il se trouve en solution à la dose de 1 dix-millièmes seulement de D.D.T. pur. Nous voyons donc, par ces chiffres, l'importance capitale qu'il y a, et d'employer cet insecticide avant les piqûres nutritives de l'Anthonome, et de le projeter avant l'épanouissement des fleurs, car il est évident que ce produit se mélangeant à la sève s'écoulant des piqûres nutritives de l'Anthonome, formerait, comme nous le disions précédemment, autant de pièges empoisonnés. De même, le D.D.T. projeté sur les fleurs épanouies, en se mélangeant au pollen, transformerait celui-ci en nourriture mortelle pour l'abeille.

Cette formule d'insecticide étudiée, il nous reste à considérer l'emploi d'un autre produit, appelé S.P.C. ou Braconyl. Par son odeur caractéristique, celui-ci éloigne de nos arbres les abeilles. Donc, au stade du bouton

blanc naissant, le danger est écarté pour les abeilles, même si l'application du traitement est fait tardivement, c'est-à-dire au stade du bouton blanc avancé avec piqûres nutritives d'Anthonome, par l'action répulsive qu'il a envers l'abeille. Mais où son emploi peut être préjudiciable à l'arboriculteur, c'est si au lieu de projeter le Braconyl au stade du bouton rose naissant, on le vaporise à un stade plus évolué, c'est-à-dire très proche de l'éclosion des fleurs, stade que nous appellerons du bouton rose avancé.

En effet, un traitement au S.P.C. ou Braconyl, à ce stade tardif, fait que son odeur, au moment de l'épanouissement des fleurs, continue son effet en éloignant les abeilles, et de ce fait, ces floraisons non visitées se fécondent mal, d'où intérêt là encore d'agir au bon moment.

Dégageons donc pour vous chers amis, de cette étude, un résumé précis.

1° Intervention lors du réveil de la végétation au stade du bouton blanc naissant, évitant les piqûres nutritives de l'Anthonome, ainsi qu'une hécatombe de nos précieuses auxiliaires : les Abeilles, en employant l'insecticide judicieux (Braconyl).

2° Intervention au stade du bouton rose naissant, évitant la coulure et la destruction d'Abeilles, ou l'éloignement de celles-ci suivant l'insecticide employé, au moment de l'épanouissement.

Voici une conclusion précise pour vous guider et répondre au souci de défense et de sauvegarde de nos vergers, tout en respectant ces auxiliaires bénévoles : les Abeilles.

Cette étude en vous expliquant les raisons d'intervenir à un moment donné et non à un autre, sera pour vous un enseignement vous faisant mieux comprendre les raisons de ces époques bien déterminées.

Mais nous ne pourrions terminer cet exposé sans dire un mot sur l'emploi inconsidéré que font certains arboriculteurs de produits arsénicaux pour leurs traitements préfloraux et floraux.

Disons que l'emploi de ces produits à ce stade floral indique d'une part l'ignorance criminelle de l'arboriculteur et, d'autre part, une inutilité absolue ainsi qu'un geste destructif. En effet, les arsénates sont des poisons extrêmement violents pour les abeilles et leur emploi à ce moment de végétation, plus spécialement au moment de l'épanouissement, fait que certaines réactions chimiques peuvent provoquer sur les organes de la fécondation, des dégradations conduisant à la stérilité. Donc inutilité absolue au point de vue défensif, et destruction certaine de nos Abeilles.

Précisons que l'arsenic est un toxique violent pour l'Abeille puisqu'il suffit d'un dix-millième de gramme pour tuer celle-ci.

Ces produits ne doivent être employés qu'après la chute des pétales, au moment de l'apparition du fruit, que nous devons protéger contre les attaques du « Carpocapse » et de « l'Hoplocampe ».

Nous concluons en précisant que les traitements insecticides doivent se faire suivant l'observation des différents stades de végétation, au moment opportun, gage de sécurité et de réussite payante.

LE SECRETAIRE.

LE COIN DU TRÉSORIER

Je serais reconnaissant aux adhérents qui n'ont pas encore payé leur cotisation 1952, de bien vouloir verser le plus tôt possible les 415 frs au compte : « Les Amis de la Haie-Fruitière Bouché-Thomas », à Angers, C.C. Postal NANTES 610-52.

J'insiste pour que les versements soient faits au Compte Chèques Postaux et non par Chèques bancaires, ce qui occasionne des frais d'encaissement réduisant d'autant la cotisation.

SAVOIR RÉCOLTER LES FRUITS : QUAND ? COMMENT ?

Nous terminions, dans le numéro d'octobre dernier, l'exposé : « Savoir quand récolter les fruits », par une communication de l'Académie d'Agriculture de France en date du 20 juin passé, portant sur la relation qu'il y aurait entre la date de la pleine floraison (moment où les premiers pétales commencent à tomber) et la date de pointe optimum de vie du fruit (celui où il doit être cueilli). Des informations, venant cette fois d'Amérique, nous inciteraient à envisager cette façon de déterminer la date de pointe optimum de vie du fruit dans le même sens. Il résulte de ces travaux des indications précises pour certaines variétés qui sont :

Williams	72 à 76 jours
Jonathan	138 à 145 »
Délicious	148 à 154 »
Golden délicious.....	149 à 160 »
Winesap	160 à 170 »

Ces données, résultat de recherches faites par les Américains, permettraient aux arboriculteurs de ce pays de déterminer avec précision l'indice de maturité de leurs fruits, donc le moment de la cueillette.

Ces calculs de jours, partant de la fin de la floraison, seraient pour des variétés déterminées, immuables et non influencés ni par la sécheresse et la chaleur, ni par la situation géographique ou climatique du verger.

Pour nous, arboriculteurs français, ces données, dans le temps, pour ces variétés, ne peuvent nous être utiles du fait des divergences qui existent entre nos variétés et les leurs. Mais il serait intéressant de poursuivre pour notre part sur nos variétés ces observations, partant d'un principe à première vue logique. En effet, les fruits sont pour le règne végétal ce que sont les enfants pour le genre humain, et par découlement pour tout le règne animal. Il y a un temps de conception connu, variant suivant les familles de ce règne, ayant au départ la même cause, c'est-à-dire la fécondation. Pourquoi les fruits n'auraient-ils pas, eux aussi, depuis leur naissance, par la fécondation des fleurs, un temps de conception, c'est-à-dire de formation, stricte, avant de se séparer ou d'être bon à être cueilli sur l'arbre, tout comme l'enfant se sépare de sa mère, ainsi que le produit des animaux. Cela nous paraît dans l'ordre, aussi est-ce avec un préjugé favorable que nous entreprendrons, au cours, de la future saison fruitière, une étude sur différentes variétés, pour vous en communiquer, le temps venue, les résultats.

Mais il y a d'autres indices de maturité pour nous guider.

1° **Coloration de l'épiderme des fruits.** — Cet indice, considéré seul, n'est pas toujours suffisant, il ne tient pas compte de l'emplacement du fruit sur l'arbre (degré d'insolation) ni de la qualité du sol, autant de facteurs déterminant de cette coloration.

2° **Facilité avec laquelle le fruit se détache de l'arbre.** — Là, évidemment, cela peut être une indication, mais cet état de chose peut être masqué par des conditions climatiques locales (sécheresse excessive par exemple).

3° **La tendreté de la chair** est un indice suffisant à lui seul. En Amérique, pour détecter la maturité des fruits par cet indice, on se sert d'appareils spéciaux appelés : « Testeurs de pression ». Le prin-

cipe de ces « testeurs » est fort simple : l'appareil porte une tige métallique de section déterminée qui est enfoncée à la main dans la chair d'un fruit préalablement pelé, la pression exercée pour introduire cette tige à une profondeur donnée est enregistrée par l'appareil. Des tables spéciales permettent de traduire ces graduations et leur donne une signification pratique. Inutile d'ajouter que cette opération se fait sur quelques fruits pris au hasard dans un verger, dans un lot de même variété, afin de connaître si l'ensemble des fruits de ces lots peuvent être cueillis.

Voici donc, cher Amis, quelques indices qui vous permettront de déceler le moment opportun de cueillette de vos fruits.

Nous ajouterons pour être complets, qu'il y a deux façons de comprendre cette maturité des fruits, exprimées en deux expressions souvent confondues :

Maturité physiologique, quand les grains qu'il contient sont assez mûrs pour pouvoir germer.

Maturité gustative, lorsque ses qualités gustatives, tendreté, saveur, arôme, sont développées au maximum.

C'est celle-ci qui nous intéresse.

On doit donc, en pratique, appeler fruit mûr, celui bon à consommer.

Ainsi donc, le moment de cueillette des fruits étant défini par la connaissance des indices qui l'indiquent, il reste à étudier et concevoir les façons, les soins qui président à la cueillette des fruits. Ce sera, si vous le voulez bien, cher Amis, l'objet d'une autre étude dans le prochain bulletin.

LE SECRETAIRE.

(A suivre.)

COMMUNICATION

Au moment de mettre sous presse ce numéro, une communication nous parvient, venant apporter un complément de données pratiques à l'article précédent.

Ce texte, reproduit ci-dessous, et qui étudie les variétés courantes, peut servir de « test » aux « Amis » pour la prochaine saison, et leur permettre de comparer les chiffres cités avec leur observation personnelle.

EN OBSERVANT LA FLORAISON DE VOS ARBRES FRUITIERS VOUS POUVEZ DETERMINER L'EPOQUE DE CUEILLETTE LA MEILLEURE

Pour pouvoir appliquer les traitements insecticides ou anticryptogamiques à la date optima, pour pouvoir cueillir au moment voulu « et non pas simplement lorsque le fruit se détache », et par conséquent mettre de son côté toutes les chances d'une bonne conservation du fruit, une échelle de végétation est indispensable.

M. François Robin, qui dirige les Vergers d'Essais de la station de recherches fruitières en Sologne, et M. Bouhier de l'Ecluse, ont fait l'année dernière de très intéressantes recherches qui ont fait l'objet d'une communication à l'Académie d'Agriculture. Ils ont constaté « que, partant de la pleine floraison, le temps qu'un fruit doit passer sur l'arbre pour arriver aux meilleures conditions de cueillette est constant.

Ayant examiné les fleurs, on peut donc prévoir à l'avance quand il faudra cueillir, ce qui permet d'établir en toute sécurité le programme de travail ».

Voici ci-dessous une échelle de végétation communiquée par MM. Robin et Bouhier de l'Ecluse, se rapportant à quelques variétés courantes de pommiers :

Transparente Blanche	70- 80
Transparente de Croncels	110-115
Reine des Reinettes	125-130
—	140-145 (1)
Cox's Orange	130-140
Jonathan	140-145
Starking Delicious	140-150
Golden Delicious	145-150
Grimes Golden	145-150
Belle de Boskoop	150-160
Reinette du Canada, Grise et Blanche..	150-160
Reinette Clochard	160-170
Stayman Red	160-165
Winesap	160-170
Reinette de Caux	170-180
Calville Blanc	170-180
Reinette du Mans	160-170
Reinette grise de Saintonge	170-180

160

(La colonne de droite indique le nombre de jours de la pleine floraison à la cueillette).

(1) Deux dates pour Reine des Reinettes dont la cueillette est très échelonnée.

A travers la Haie

AZOTE GRATUITE

Les quantités d'azote fournies tous les ans au sol de nos régions par l'activité des bactéries fixatrices d'azote aérobies et anaérobies peuvent varier, d'après Bjalve, de 5 à 50 kg./ha. d'azote de l'air, alors que le trèfle en fournit environ 400 kg./ha., ce qui correspond à une dose de 1.200 à 2.400 kg./ha. de nitrate.

D'après des essais entrepris par Wilson, on admet qu'aux U.S.A. environ 60 % des pertes d'azote du sol par lessivage sont compensées par une fourniture d'azote bactérien, dont la moitié provient des nodosités de légumineuses et l'autre moitié des bactéries vivant à l'état libre dans le sol.

UN PRODUIT QUI FACILITE LES TRANSPLANTATIONS

La transplantation des arbres et des arbustes est toujours une opération délicate. Elle doit être effectuée rapidement et seulement à certaines époques, si l'on veut être assuré qu'elle sera couronnée de succès. Une Société d'horticulture, la Rosedale Nurseries, du « New-York Herald Tribune », a mis au point un liquide à base de latex qui, s'il est pulvérisé sur le feuillage, les tiges ou le tronc, empêche la plante de se flétrir et permet de la transplanter facilement et pratiquement en toute saison.

Cette pulvérisation a pour effet de recouvrir la plante d'une mince

membrane qui réduit au maximum ses pertes en eau tout en lui permettant quand même de respirer. Ces propriétés du liquide au latex durent suffisamment pour donner à la plante le temps de reprendre racine. Elles permettent aussi d'attendre pour replanter, quatre ou cinq jours s'il est nécessaire.

La Rosedale Nurseries affirme qu'elle a pu ainsi transplanter avec succès, en plein été, un chêne de 12 mètres.

L'UTILISATION DE LA SCIURE DE BOIS COMME ENGRAIS N'EST PAS INDIQUEE

Dans beaucoup de pays d'outre-mer, pauvres en fumier, on utilise la sciure de bois comme engrais. Or, des recherches entreprises en Australie démontrent que cette pratique est plutôt nuisible : en effet, les bactéries transformant les parties celluloses du bois se développent plus vite que les bactéries nitrifiantes ; le développement de ces dernières s'en trouve entravé, et, par conséquent, la quantité d'azote assimilable est diminuée dans le sol.

L'application de la sciure de bois aux arbres s'est également révélée nocive.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Un chercheur de Washington aurait réussi à transformer la sciure de bois, par un traitement chimique, en un engrais ayant donné de bons résultats en culture maraîchère. Il semble que ce procédé se développera rapidement, surtout dans les pays qui produisent de très grandes quantités de sciure de bois.

L'UTILISATION DES PRODUITS ANTIPARASITAIRES ET LA PROTECTION DES ABEILLES

Un texte paru à l'« Officiel » du 26 mars rappelle que les traitements insecticides réalisés au moyen de produits toxiques pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil épandeur utilisé :

- 1) Sur les arbres fruitiers, pendant la période de pleine floraison.
- 2) Sur les arbres forestiers ou d'alignement, pendant la période de l'exudation du miellat.
- 3) Sur les plantes visitées par les abeilles pendant la période de leur pleine floraison.

Lorsque les plantes mellifères en fleurs se trouvent en quantité notable sous des arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement.

Après tout traitement terrestre ou aérien, les poudres résiduelles inutilisables et les emballages vides doivent être recueillis et détruits, de manière à ne pas laisser un terrain souillé.

Dans le prochain numéro vous lirez :

Conseils saisonniers pour vos vergers.

Quelques Chiffres !

Comment récolter les fruits ?

L'emploi de l'explosif agricole, pour la plantation des vergers.

Comment favoriser le développement des micro-organismes et des vers de terre dans vos vergers pour l'enrichissement naturel de votre sol, et pour le plus grand bien de vos arbres.

Avoir, face à nos arbres, « l'Esprit Haie-Fruitière » !

Nouvelle liste des « Amis de la Haie-Fruitière ».

Etc., etc...

LA MANIERE POUR CONDUIRE FACILEMENT LES CERISIERS ET PRUNIER EN « HAIE »

Avant de décrire les gestes pratiques pour la formation des cerisiers et pruniers en « Haie », il nous faut définir le but que nous cherchons à atteindre par cette formation. Ce but est avant tout économique. Pour être économique, cette méthode de conduite, doit supprimer le gros inconvénient de ces essences très vigoureuses, c'est-à-dire le développement en hauteur. Cet inconvénient, nous y pallierons par « l'inclinaison » de nos scions, à la plantation, ainsi que des futures branches charpentières naissant à la base de ceux-ci.

Ce n'est donc pas par une suppression intempestive de rameaux que nous agirons, mais par leur allongement sur le rang, que nous arriverons à maintenir ces essences à hauteur d'homme.

Respectant la fougue de ces arbres, nous leur permettrons en s'allongeant sur le rang, et en prenant de l'épaisseur, d'utiliser et de canaliser cette sève. Il n'est donc nullement question de comprimer, mais de guider.

Allongement et épaisseur : deux moyens pour obtenir et conserver cette hauteur accessible, mais qui nous dictent à la plantation, des distances permettant leur réalisation.

Ce sera sur le rang à des écartements de 3 m. 50 pour le Cerisier et de 4 mètres pour le Prunier que nous planterons. Nous espacerons les rangs de 4 à 5 mètres.

Voyons maintenant ce qu'il faut faire pour obtenir rapidement et facilement, la jonction de nos scions pour l'établissement de nos « haies ».

Si nous plantons ces scions croisés deux par deux, nous arriverions très vite à la jonction de ceux-ci, mais nos gourmands de base (futures branches charpentières) auraient à parcourir une distance assez grande pour se joindre entre eux. Nous obvierons à cet inconvénient par la plantation de nos arbres inclinés à 30°, mais tous dans le même sens. Ainsi notre scion, dès le départ de la végétation viendra à la rencontre des gourmands de base du scion précédent. Cette jonction se fera donc rapidement, malgré ces grandes distances sur le rang. Cette disposition sur le rang, nous l'adopterons également, pour le poirier et le pommier quand nous planterons ces arbres dans un sol pauvre, ce qui nous oblige à employer le franc comme porte-greffe de départ. Dans ce cas les écartements sur le rang se trouvent portés à 2 m. au moins pour le poirier et 3 m. 50 à 4 m. pour le pommier, distances qui pour les mêmes raisons citées plus haut, nous font adopter cette formule de plantation sur le rang.

Ajoutons que cette formule de plantation n'est qu'une question technique, n'influant en rien sur les principes biologiques de la « Haie-Fruitière ».

Mais dans ces cas particuliers de plantation, si nos rangs ont toujours l'orientation Nord-Sud, ou mieux, légèrement Nord-Ouest - Sud-Est, nos scions, eux, doivent être plantés inclinés, la pointe ou « œil terminal » tournée vers le Sud ou Sud-Est, suivant le cas ; ceci, pour permettre à nos arbres de répondre à leur aspiration, c'est-à-dire d'aller vers la lumière solaire, ce que aura pour effet, d'atténuer la tendance qu'ils ont de reprendre la verticale, tendance qui s'exercerait très fortement dans le cas de plantation de ces sujets en inclinaison vers le Nord ou Nord-Ouest.

Cette dernière remarque nous amène à indiquer ce qu'il faut faire pour maintenir nos scions dans « l'Inclinaison » et opérer la jonction de ceux-ci avec le ou les gourmands de base du scion précédent. La vigueur des cerisiers et pruniers fait que ceux-ci, durant le temps de végétation, ont tendance à reprendre la verticale, formant ainsi un arc de cercle, de bas en haut. Laissons-les donc au départ, prendre cette forme, mais pas trop longtemps.

En effet, par la vigueur, l'empatement, c'est-à-dire la circonférence des scions, va croître rapidement. Ceci nous oblige à ne pas attendre trop longtemps pour les remettre dans « l'Inclinaison » qu'il serait difficile de

réaliser au bout d'un certain temps. Ce sera, face à nos arbres, suivant leur pousse, que nous jugerons le moment venu de les remettre dans l'« Inclinaison ». Geste nécessaire, soit après 3 mois de pousse, ou bien à l'arrêt de végétation, ou durant l'hiver, suivant la vigueur manifestée.

Mais comment réaliser cette rectification de position ?

Tout simplement en ramenant les scions vers la terre, de la façon suivante :

Planter verticalement, un petit piquet de 60 à 80 cms que nous ne laisserons dépasser du sol que de 10 cms environ. Nous servant de ce point d'amarrage, nous fixerons à ce piquet, soit une ficelle lieuse, soit un fil d'attache de haie fruitière (fil spécial très pratique), d'une longueur suffisante qui nous permettra d'amarrer à ce piquet, le scion, en le ramenant à l'inclinaison initiale de 30° par rapport au sol.

Ce piquet sera planté pratiquement, vers la demi-longueur du scion et sous celui-ci, afin de ne pas déporter le dit scion en dehors de l'alignement du rang.

L'œil terminal s'étant développé, gardera peut-être sa tendance à revenir à la verticale, ce qui sera sans importance, car nous aurons la faculté de le ramener dans une position rationnelle par la suite.

Mais ce qu'il fallait c'était de ramener tout de suite à « l'inclinaison » le scion de la plantation.

Voyons donc, maintenant, ce que nous devons faire pour les gourmands qui se sont développés verticalement à la base de nos arbres. Là encore, il ne faut pas attendre d'avoir des branches de 1 mètre pour s'en occuper, car alors, par la vigueur, celles-ci auraient un empatement important, ce qui rendrait leur inclinaison difficile, et peut-être impossible, car le bois de cerisier ou prunier est très cassant. Une longueur de 50 cms doit être pour nous, l'indication d'incliner ces jeunes pousses, dans le sens opposé au scion de plantation ; allant ainsi déjà à la rencontre du scion voisin. Nous devons donc profiter de la souplesse de ce jeune bois. Nous pouvons très bien, pour ne pas arrêter la sève qui va dans ces jeunes rameaux, n'incliner qu'à 40 ou 50° ; l'inclinaison définitive à 30°, pouvant se faire l'année suivante. Mais par cette première inclinaison nous donnerons le « pli » à cette ou ces jeunes pousses.

En définitive, il faut donc intervenir sur nos cerisiers et pruniers beaucoup plus vite que sur nos poiriers ou pommiers. Pour les branches poussant latéralement au scion, laissons-les pousser. Ne recevant pas l'afflux de sève directement comme celles à la verticale, elles auront donc plus de souplesse, leur empatement grossissant moins rapidement.

Nous nous servirons de ces branches latérales pour donner du « ventre » à nos arbres, ce qui nous sera permis par l'écartement mis entre nos rangs, sans gêner le passage.

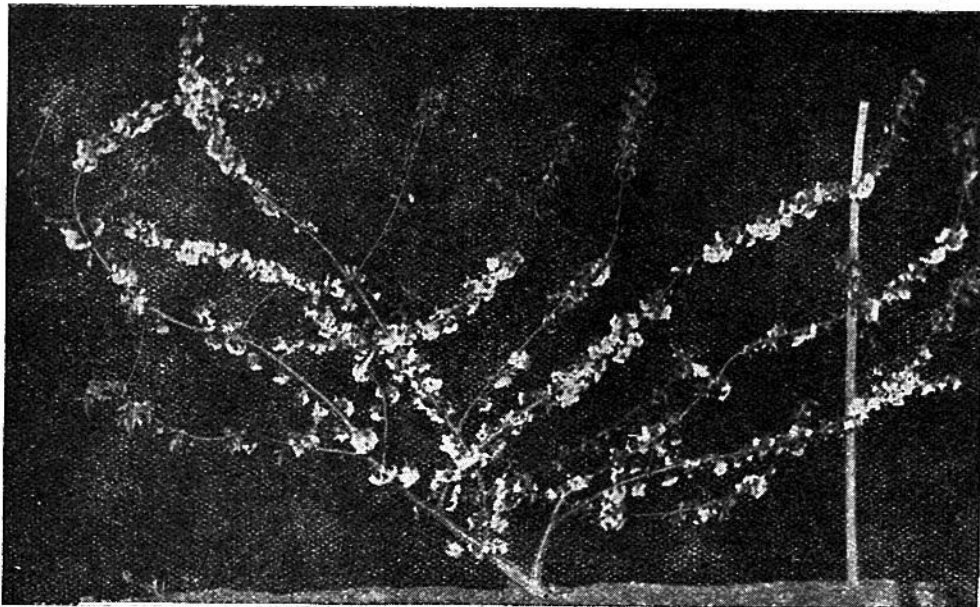
En résumé, surveiller la pousse de nos cerisiers dès le premier été, pour intervenir en temps voulu.

Avant de terminer cet exposé, nous jugeons utile d'indiquer la façon de s'y prendre pour rendre facile et efficace notre intervention sur nos cerisiers et pruniers.

1° Prendre la précaution de mettre entre les tissus de nos arbres et les attaches de lieuse ou fil spécial, un carré de caoutchouc pour éviter les blessures ; ceci surtout pour l'inclinaison de votre scion et des premiers gourmands.

2° Employer un petit piquet de 60 à 80 cms pour ramener à l'inclinaison votre scion, comme indiqué précédemment, et non pas un grand piquet sur lequel nous attacherions notre arbre, provoquant sûrement strangulation et blessure par frottement de l'arbre sur votre piquet.

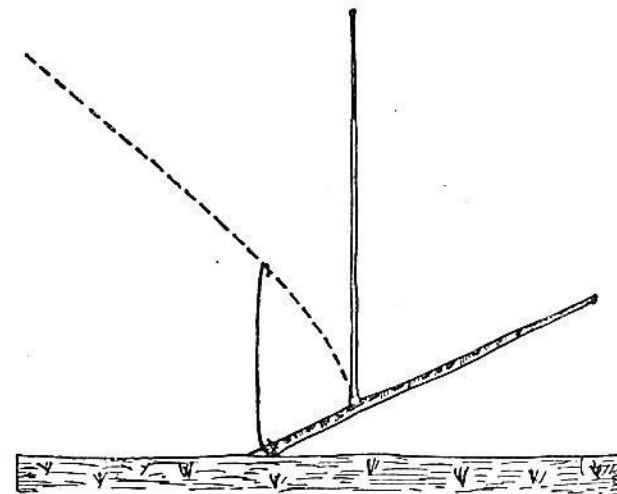
3° Ce petit piquet, le mettre sous notre scion, à la moitié de celui-ci, mais non sous la tête, pour ne pas avoir une arcure. Même remarque pour l'inclinaison des gourmands. D'ailleurs ceci est valable pour toutes les essences. Les raisons vous en ont été données par un article de M. BOUCHE-THOMAS, intitulé « Inclinaison et non Arcure » dans le numéro du 15 janvier 1951.



CERISIER AU TROISIEME PRINTEMPS



PRUNIER DE 2 ANS



INCLINAISON D'UN GOURMAND

En conclusion, nous avons un travail de surveillance qui consiste à suivre nos cerisiers et pruniers dans leur croissance et ceci dès le départ. Nous chercherons à former rapidement une charpente de base, en maintenant nos premières branches charpentières dans l'Inclinaison voulue. Quand cela sera réalisé par la jonction de nos arbres, nous aurons alors une sève vigoureuse, qui se diffusera, se divisera dans des branches secondaires, celles-ci ne la recevant plus directement nous aurons moins besoin de les surveiller. Un passage une fois l'an suffira.

Ne pas se laisser déborder, mais suivre l'évolution de nos arbres, agir en temps voulu sera pour nous un gain de temps et une réussite totale.

Le Secrétaire.

" VERGERS-PILOTES " et DELEGUES REGIONAUX

Devant l'ampleur que prend la méthode de la « Haie-Fruitière BOUCHE-THOMAS », devant cette floraison de vergers, qui ainsi conduits, émaillent la France et les pays voisins, servant de point de mire à ceux qui sont opposés à la Méthode, ainsi qu'aux sceptiques, il nous est fait un devoir de suivre cette progression en organisant et en contrôlant la bonne marche de tous ces vergers.

Pour ne pas nous trouver bientôt débordés par cette multitude de création de vergers conduits à la « Haie-Fruitière BOUCHE-THOMAS », il nous faut agir rapidement.

L'Association, face à ce développement intense de la Méthode, se doit de renforcer son action par la mise en œuvre de moyens appropriés.

Les « Nouvelles » sont un moyen de cohésion mais ne peuvent pas remplacer l'action verbale et directe ; il nous faut donc réaliser dès maintenant l'idée lancée l'an dernier lors de l'Assemblée Nationale, en février ; c'est-à-dire le « Délégué régional ».

Ce rôle de « Délégué », évoqué dans les précédents numéros des « Nouvelles », demandait à être précisé dans sa conception pour être défini clairement dans ses attributions et orientation.

Ce « Délégué » devant être le porte-parole du Centre pour sa région, doit posséder et pouvoir présenter un verger en tous points conduit conformément à la Méthode. C'est là, son rôle principal : pouvoir montrer

aux « Amis » où « futurs Amis », un modèle pratique de « Haie-Fruitière ». Il faut que dans toutes les régions de France et ailleurs, il y ait un verger que nous appellerons « Verger-Pilote ».

Guidé pour la conduite de ce « Verger-Pilote » par M. BOUCHE-THOMAS, ce « Délégué » se conformant strictement aux directives du novateur, sera, grâce à sa plantation, la personne pouvant donner, sur le vif, un enseignement complet. Nous voyons déjà le bienfait de cette mesure.

En effet, il nous est apparu, au cours de différents déplacements, que des erreurs se glissaient dans la façon de conduire les « Haies ».

Ces erreurs proviennent de deux causes :

La première, du manque de connaissances de la Méthode, qui entraîne le planteur à commettre des erreurs de bonne foi.

La seconde, provient de l'influence, sur ce planteur, de personnes qui n'ont pas réformé les idées qu'ils possèdent et continuent à suivre les principes biologiquement faux des tailles classiques, qui sont diamétralement opposés aux principes de base de la « Haie-Fruitière BOUCHE-THOMAS ».

Le résultat de ces erreurs est que les planteurs obtiennent une production bien inférieure à ce qu'elle devrait être, et porte de ce fait un préjudice notable à la bonne renommée de la Méthode, dont les principes ne sont pas respectés.

Aussi, par ces « Vergers-Pilotes » combien d'erreurs seront arrêtées au début de leur manifestation, combien d'échecs évités !

Le but de cette nouvelle étape de notre programme, sera facilement atteint, nous en avons les moyens ; combien d'« Amis » seront enchantés d'en avoir le bénéfice et d'avoir l'assurance de la réussite dans leurs vergers.

Pour réaliser ce programme, nous faisons maintenant appel aux « Amis » qui s'estiment posséder les conditions requises et décrites ci-dessus pour être « Délégué régional ».

Nous résumons brièvement ces conditions.

Le Délégué régional devra :

- 1) Faire partie de l'Association.
- 2) Posséder un verger dans lequel la qualité doit primer la superficie.
- 3) Se trouver sur place près de son verger.
- 4) Dans un lieu accessible aux « Amis ».
- 5) Connaître exactement les principes de la Méthode.

Il est certain que le Délégué régional aura la faculté de fixer les jours et heures auxquels il recevra les adhérents ou futurs adhérents à l'Association, étant entendu que cette fixation sera la plus libérale possible afin de véritablement « servir » la cause « Haie-Fruitière » avec le meilleur esprit possible.

Ce poste de Délégué régional, qui sera bénévole, comportera néanmoins des avantages appréciables :

1) M. Bouché-Thomas ira visiter son verger, le guidera suivant les principes absolus, ce qui donnera le meilleur et maximum rendement de ce verger.

2) Il recevra particulièrement tous les conseils nécessaires à chaque époque de l'année.

Nous demandons donc à ceux qui seraient désireux d'être Délégué régional, de bien vouloir poser, dès maintenant, leur candidature.

Le Conseil d'Administration en sera saisi et prendra toute décision qui lui plaira.

Ainsi, notre action, prenant de plus en plus un caractère direct, sera en conformité absolue avec les résolutions et conditions dégagées lors de la naissance de l'Association.

Chers Amis, par vous, pour vous, nous les remplirons, avec vous nous les poursuivrons jusqu'à leur complète réalisation.

LE SECRETAIRE.

Le Gérant : Maurice BOUCHÉ.